

MUSCAN – Congrès annuel 2016  
School of Creative and Performing Arts  
Université de Calgary  
1<sup>er</sup> au 3 juin 2016



**Appel de communications  
Prix Fondation SOCAN/George-Proctor**

**Date limite pour soumettre une proposition de communication : 23 novembre 2015**  
**Date limite de réception des communications : 28 mars 2016**

Le PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR, d'une valeur de 2 500 \$, est décerné à l'étudiant ou à l'étudiante des cycles supérieurs qui présente, en français ou en anglais, la meilleure communication au Congrès annuel de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES (MUSCAN). MUSCAN tiendra son Congrès du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2016 à l'Université de Calgary, à Calgary, en Alberta. La communication primée devra faire état, dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, des résultats d'une recherche originale dans n'importe quel domaine de la recherche musicale. Le jury se réserve le droit de ne pas accorder le prix si aucune communication ne lui semble satisfaisante.

Le concours est ouvert aux étudiants qui, au moment de soumettre leur résumé, sont inscrits dans un programme de deuxième ou de troisième cycle, n'ont pas déjà obtenu un doctorat et n'occupent pas de poste d'enseignement à plein temps. Les lauréats des éditions antérieures du PRIX GEORGE-PROCTOR ou du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR ne sont pas admissibles. Un article soumis à l'édition 2016 du PRIX FONDATION SOCAN/ MUSCAN POUR LA RECHERCHE SUR LA MUSIQUE CANADIENNE est admissible à la demi-finale du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR dans la mesure où l'auteur remplit toutes les conditions liées à la soumission d'une proposition de communication au Congrès annuel et que sa proposition a été acceptée par le Comité de programme. Un article soumis à l'édition antérieure (2015) du PRIX FONDATION SOCAN/ MUSCAN POUR LA RECHERCHE SUR LA MUSIQUE CANADIENNE qui n'a pas valu ce prix à son auteur et qui n'a pas été sélectionné par le Comité de programme du Congrès 2015 peut être soumis au Congrès 2016 et, s'il est retenu, peut être admissible au PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR 2016.

Pour proposer sa candidature, l'étudiant doit soumettre en ligne (<https://scpa.ucalgary.ca/muscan2016/>) un **résumé** (d'au plus 250 mots), une **version abrégée du résumé** (d'au plus 150 mots), une liste des **équipements audiovisuels requis** et une **notice biographique** (d'au plus 100 mots). Le nom de l'étudiant, le titre de sa communication, son adresse électronique, son affiliation institutionnelle et le nom de son directeur de mémoire ou de thèse doivent figurer sur le formulaire en ligne. Cependant, ces renseignements **ne doivent pas** être divulgués dans le résumé, puisque les propositions seront évaluées anonymement. Pour connaître les autres conditions de mise en candidature ou de participation au Congrès, veuillez consulter l'« Appel de communications » sur le site [www.muscan.org](http://www.muscan.org).

Vous y trouverez également le *Règlement officiel du PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR*.

La date limite pour soumettre une proposition est le **lundi 23 novembre 2015**. **En soumettant un résumé, les candidats dont la proposition aura été retenue s'engagent à venir présenter leur communication au Congrès 2016**. Tous les étudiants qui présentent une communication doivent être membres en règle de MUSCAN préalablement à l'acceptation de leur candidature (le montant de la cotisation pour l'année 2016 est de 40 \$) et inscrits à la fois au Congrès des sciences humaines et au Congrès de MUSCAN de 2016.

Les étudiants dont la proposition est acceptée en seront informés au plus tard le **22 février 2016**. En plus de s'engager à respecter toutes les échéances ultérieures auxquelles sont soumis les autres candidats, les étudiants qui désirent concourir au PRIX FONDATION SOCAN /GEORGE-PROCTOR (en demi-finale) doivent transmettre en ligne (<https://scpa.ucalgary.ca/muscan2016/>), au plus tard le **lundi 28 mars 2016**, une version électronique de leur communication (y compris l'appareil critique) et toute documentation qui serait distribuée au moment de la présentation au Congrès. Les fichiers joints ne doivent pas dépasser 1 Mo.

Un premier jury sélectionnera les finalistes (d'ordinaire, jusqu'à quatre personnes). Pour ce faire, il se fondera sur l'originalité, la méthodologie, le cadre théorique, la clarté de l'argumentation, la structure et la formulation des textes. Au cours du congrès, un second jury choisira le gagnant parmi les finalistes en tenant compte de la qualité du texte, de la présentation orale et de l'habileté à répondre aux questions de l'auditoire. De façon à assurer l'impartialité des jurys, ces derniers seront formés après que MUSCAN aura reçu toutes les candidatures au PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le président du comité de ce prix, *Glenn Colton*, à [gcolton@lakeheadu.ca](mailto:gcolton@lakeheadu.ca).

Le PRIX FONDATION SOCAN/GEORGE-PROCTOR est administré par MUSCAN et subventionné conjointement par MUSCAN et la Fondation SOCAN. MUSCAN remercie la Fondation SOCAN pour son généreux soutien financier.